



Comment sensibiliser aux violences sexuelles dans le sport et introduire ce sujet dans les discussions ?

«Toute personne en contact avec des enfants doit contribuer à leur protection. Elle ne peut le faire avec confiance et efficacité que si elle sait, comprend et a la possibilité de développer, de pratiquer et de mettre en œuvre des compétences clés. Les organisations proposant des activités sportives aux enfants se doivent d'offrir des possibilités de formation et de perfectionnement au personnel salarié et aux bénévoles». L'UNICEF met à la disposition de toutes les organisations des ressources de grande qualité sur le sujet :

<https://www.unicef.org.uk/wp-content/uploads/2014/10/International-Safeguards-for-Children-in-Sport-version-to-view-online.pdf>

Toute personne au contact d'enfants ou de jeunes pratiquant une activité physique ou sportive doit bénéficier d'une formation et d'un apprentissage afin de :

- ▶ reconnaître les signes de violence sexuelle ;
- ▶ savoir comment réagir ;
- ▶ savoir comment faire part de ses doutes ou de ses inquiétudes.

Les personnes assumant des responsabilités plus importantes en matière de protection ont besoin à la fois de formation et de soutien pour remplir leur rôle.

Qualifications professionnelles des personnes dispensant des formations sur les violences sexuelles

En raison de la sensibilité du sujet, les personnes dispensant des formations sur les violences sexuelles doivent être expérimentées et capables de gérer les besoins des apprenants adultes.

Choisir la bonne formation

Dans un certain nombre de pays, on peut dorénavant avoir accès à l'apprentissage en ligne, qui apporte des notions élémentaires et donne généralement aux apprenants un aperçu des mesures de protection à mettre en place notamment en matière de violences sexuelles.

Les étapes suivantes de la formation sont :

- ▶ les cours d'initiation ;
- ▶ les cours de base ;
- ▶ les cours spécialisés ;
- ▶ la formation professionnelle continue.

Toutes les personnes salariées et bénévoles œuvrant directement avec des jeunes doivent pouvoir suivre une formation en face à face. La formation de base comporte les éléments suivants :

- ▶ comment repérer les signes de violence ;
- ▶ comment répondre aux préoccupations ;
- ▶ comment les signaler.

Les besoins en formation doivent être adaptés à chaque rôle, comme par exemple à celui d'entraîneur.

<https://thecpsu.org.uk/training-events/basic-safeguarding-training/>

<https://www.ukcoaching.org/courses/workshops/safeguarding-protecting-children>

Cours spécialisés

Lorsque les organisations sportives ou les clubs désignent une personne pour la protection des enfants et des jeunes, elles doivent prévoir une formation spécialisée.

Formation professionnelle continue

Les entraîneurs et autres personnes œuvrant directement avec des mineurs doivent avoir la possibilité de maintenir leurs connaissances et leurs compétences à jour. C'est ce que l'on appelle la formation professionnelle continue. Les sujets étudiés peuvent inclure les abus en ligne, le travail avec les sportifs d'élite ou encore le harcèlement homophobe.

<https://thecpsu.org.uk/training-events/continual-professional-development/>

— Éléments clés de la sensibilisation

- ▶ Être clair sur la nature du problème et les raisons pour lesquelles c'est un problème – présenter des preuves et des études de cas pour illustrer le sujet de manière vivante.
- ▶ Être clair sur les résultats / changements attendus et sur ce qui est réaliste et réalisable.
- ▶ Identifier des partenaires / soutiens potentiels.
- ▶ Savoir qui est votre auditoire – par exemple les enfants, les jeunes, les parents, les entraîneurs, le grand public ou les représentants de l'administration.
- ▶ Adresser des messages clairs et simples à votre auditoire.
- ▶ Choisir les matériels / supports que vous souhaitez créer en fonction de tel ou tel public – convenir d'un budget et d'un coût pour les différents éléments, s'informer des précédentes campagnes menées sur le sujet et en dégager les facteurs de succès.
- ▶ Décider des méthodes de communication que vous souhaitez employer ; site internet, documents imprimés ou médias sociaux.
- ▶ Consulter les principales parties prenantes.
- ▶ Déterminer dès le début comment les résultats de la sensibilisation seront suivis et évalués.
- ▶ Se mettre d'accord sur le calendrier et la date de clôture de la campagne.
- ▶ Lorsqu'une organisation prépare une campagne de sensibilisation, il faut qu'elle soit en mesure d'apporter un soutien. Si vous encouragez un jeune à se confier dans le cadre d'une campagne mais qu'aucun soutien ne suit, vous pouvez causer plus de tort que de bien.

— Réflexions sur les sujets sensibles et les campagnes contre les violences sexuelles

- ▶ Veillez à associer des experts à la conception et à la mise au point de la campagne et de vos ressources.
- ▶ Lorsque des matériaux sont conçus pour les enfants et les jeunes, ils doivent être adaptés à leur âge et à leur degré de développement, prendre en considération leur culture et être accessibles dans un environnement sûr et favorable. Pour les jeunes enfants, il convient de mobiliser les parents et autres adultes de confiance - comme les enseignants, les membres du personnel salarié ou les bénévoles dûment formés. Les ressources doivent également être testées auprès de leur auditoire avant d'être lancées.
- ▶ Les enfants, les jeunes et les adultes susceptibles d'être touchés ou affectés par le sujet doivent être signalés aux services d'information et d'aide (assistances téléphoniques confidentielles, agences spécialisées, etc.).
- ▶ Les programmes d'éducation et de formation doivent être dispensés par des personnes dûment formées et / ou qualifiées.

— Centre de ressources en ligne Pro Safe Sport +

Le centre de ressources en ligne Pro Safe Sport + est un guichet unique pour le développement de politiques et de mesures de prévention et de protection en Europe. Il offre des conseils concrets et promeut des outils de sensibilisation et de renforcement des capacités existants dans l'optique de soutenir les pouvoirs publics, les organisations sportives et les autres parties prenantes dans leurs efforts pour mettre un terme aux abus sexuels à l'encontre des enfants dans le sport. Le centre de ressources propose un large éventail de pratiques et d'initiatives, dans six domaines d'action stratégiques :

- ▶ conception et mise en œuvre d'une stratégie de protection des enfants ;
- ▶ programmes éducatifs ;
- ▶ initiatives de sensibilisation ;
- ▶ codes de conduite et codes d'éthique ;
- ▶ réduction des risques ;
- ▶ systèmes d'aide et gestion des cas.

Site internet : www.coe.int/sport/PSS/

— « Donnons de la voix » : un appel lancé pour mettre fin aux abus sexuels envers les enfants dans le sport

On estime qu'en Europe, près d'un enfant sur cinq est victime de violences sexuelles, sous une forme ou une autre. Malheureusement, ces abus sexuels sont rarement signalés et souvent dissimulés.

« Donnons de la voix » est un appel lancé à tous les clubs, fédérations, responsables sportifs, entraîneurs, athlètes, ainsi qu'aux enfants et à leurs familles, pour qu'ils contribuent à prévenir et à combattre les violences sexuelles envers les mineurs dans le sport. Ceux qui répondent à l'appel s'engagent à prendre des mesures concrètes pour préserver les enfants et le sport des abus. « Donnons de la voix » s'inscrit dans l'action menée par le Conseil de l'Europe pour défendre les droits des enfants et pour les protéger contre les violences. Cet appel vient appuyer la mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels.

Site internet : www.donnonsdelavoix.org



[donnonsdelavoix.org](http://www.donnonsdelavoix.org)